

DÉLIBÉRATION N° 2025-10

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DU 24 NOVEMBRE 2025

Le conseil d'administration de la Masse des douanes,

Vu le décret n°2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes », notamment son article 13,

Vu le règlement d'attribution et d'occupation des logements de la Masse des douanes, notamment son article 65 ;

Considérant ce qui suit :

Il résulte de l'article 13 du décret susvisé que le conseil d'administration adopte le budget de l'établissement.

Il résulte de l'article 65 du règlement d'attribution et d'occupation des logements de la Masse des douanes que les redevances d'occupation des logements domaniaux évoluent chaque année en application d'une décision annuelle du conseil d'administration de façon à garantir la stabilité des recettes inscrites aux documents budgétaires adoptés par le conseil d'administration.

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er}

Approuve le budget initial 2026 (BI 2026).

Article 2

Approuve l'augmentation des redevances d'occupation de 1,04 % fondée sur la variation de l'indice de référence des loyers (IRL) du second semestre 2025, tel que publié par l'INSEE, dans les logements du parc locatif péréqué et dans les logements et annexes du parc domanial, pour la Métropole, la Corse et les DROM.

Fait à Montreuil, le 24 novembre 2025

Le président du conseil d'administration,



Florian COLAS

Présentation du budget initial 2026

Le budget initial 2026 (BI) soumis au conseil d'administration du 14 novembre 2025 s'élève à :

- **13 285 250 €** de recettes
- **14 854 904 €** de dépenses en autorisations d'engagements (AE) et à **15 419 324 €** en crédits de paiements (CP).

Le BI détermine pour chaque enveloppe de dépenses le volume d'AE/CP nécessaires et prévoit les recettes pour l'exercice à venir.

Le tableau ci-dessous reprend les données portées aux budgets initiaux de l'EPA Masse sur les deux dernières années comparativement aux projections 2026. Le budget initial 2026 affiche un déficit budgétaire de 2,134 millions d'€.

(en €)	BI 2024	BR II 2024	BI 2025	BR II 2025	BI 2026
Prévisions de recettes	13 400 494	13 590 904	13 540 132	14 625 645	13 285 250
Prévisions de dépenses (CP)	14 760 200	14 765 420	14 992 700	16 119 200	15 419 324
Solde budgétaire	-1 359 706	-1 174 516	-1 452 568	-1 493 555	-2 134 074
Solde exécuté	1 244 458	1 244 458			

Pour rappel, au titre des dépenses, la ventilation s'effectue sur trois destinations :

- Destination 1 : gestion locative et habitabilité des logements
- Destination 2 : gestion et entretien du patrimoine immobilier
- Destination 3 : fonctions support

Le détail des crédits budgétaires est présenté en annexes I, II et III. L'annexe IV reprend quant à elle les prévisions d'encaissement et de décaissement des opérations non budgétaires et relevant de la seule comptabilité générale.

Après le vote du conseil d'administration, ce budget sera intégré dans le système d'information (SI) financier Y2 à compter du 1^{er} janvier 2026.

I. Prévisions des dépenses en AE et en CP et des recettes

→ Au titre des dépenses :

Les crédits prévisionnels proposés au BI 2026 ont été établis au plus près des dépenses effectivement réalisables, d'une part en s'appuyant sur la consommation des exercices précédents, d'autre part au vu de la conjoncture économique et des besoins programmés sur l'exercice 2026. Par ailleurs, il a été tenu compte des opérations de la deuxième tranche de la PIC 2025-2028, de même que de celles de la PIC antérieure restant à réaliser.

Ainsi, l'enveloppe d'AE prévue doit permettre de couvrir au plus près l'estimation des engagements fermes que l'établissement compte passer dans l'année 2026. L'enveloppe de CP a été évaluée compte tenu du rythme des engagements juridiques ; la prévision de CP comprend les prévisions de décaissements sur les engagements nouveaux et sur les engagements antérieurs (*restes à payer*).

→ Au titre des recettes :

Les prévisions d'encaissement ont été évaluées pour chaque nature de recettes à savoir :

- les ressources propres (loyers, provisions pour charges, mises de masse, remboursements de trop-perçus) ;
- les autres financements de l'État (subvention DGDDI, dégrèvements d'impôts, parts-États et retour du compte d'affectation spéciale).

Au vu des besoins, ces prévisions, tant en dépenses qu'en recettes, pourront être réajustées en cours d'exercice 2026, au moyen d'un budget rectificatif. Le premier conseil d'administration de l'année 2026 qui devrait se tenir en mars, délibérera sur une appréciation plus fine des soldes budgétaires, à partir du compte financier 2025.

II. Évolution des principaux agrégats entre 2025 et 2026

A. Les autorisations budgétaires

Le tableau des autorisations budgétaires, en annexe, présente, en dépenses, les mouvements inscrits au BI par enveloppe de crédits limitatifs et, en recettes, les montants prévus sur l'exercice 2026.

→ Les prévisions de dépenses :

Le BI 2026 enregistre une baisse de 9 % des autorisations d'engagement et de 4,3 % des crédits de paiement par rapport au BR II 2025. Ces dépenses se répartissent comme suit :

- **Les dépenses de fonctionnement** : elles atteignent un montant de **10 201 000 €** en AE (+4,3 % par rapport au BR II 2025) et **10 212 700 €** en CP (+1,7 % rapporté au BR II 2025). Cette hausse de nos AE s'explique majoritairement par l'engagement de la rémunération fixe des mandataires. L'augmentation des CP s'explique quant à elle par des décaissements attendus au titre de la rénovation d'appartements et des menus travaux.
- **Les dépenses d'investissement** : elles atteignent **4 653 904 €** en AE (-28,8 % par rapport au BR II 2025) et **5 206 624 €** en CP (-14,4 % rapporté au BR II 2025). Il faut rappeler que l'année 2025 est marquée par l'engagement d'opérations identifiées par la Masse des Douanes en raison de leur urgence ou de leur caractère impérieux.

Au regard de ces mouvements, les dépenses inscrites au BI 2026 sont de **14 854 904 € en AE** et de **15 419 324 € en CP**, ventilées comme suit par nature :

(en €)	BR II 2025		BI 2026		Variation BI/BR	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	9 781 000	10 039 200	10 201 000	10 212 700	4,3%	1,7%
Investissement	6 534 321	6 080 000	4 653 904	5 206 624	-28,8%	-14,4%
Total	16 315 321	16 119 200	14 854 904	15 419 324	-9,0%	-4,3%

➔ Les prévisions de recettes :

Elles s'élèvent à **13 285 250 €** (*cf. infra*) contre 13 540 132 € au BI 2025 et 14 625 645 € au BR II 2025.

Au vu de ces prévisions de recettes et de dépenses, le BI 2026 affiche **un solde budgétaire déficitaire** qui s'établit à **2 134 074 €**.

(en €)	BR II 2025	BI 2026	Variation BI/BR II (en valeurs)	Variation BI/BR II
Total des recettes (1)	14 625 645	13 285 250	-1 340 395	-9,2%
Total des dépenses (en CP) (2)	16 119 200	15 419 324	-699 876	-4,3%
Solde budgétaire (1)-(2)	-1 493 555	-2 134 074	-640 519	-42,89 %

C. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial issu de ce BI 2026 est **un bénéfice prévisionnel de 227 704 €**, en forte baisse par rapport au résultat patrimonial constaté en 2024 (1 709 691 €).

Ce résultat découle des prévisions de produits et charges qui, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, atteignent respectivement 15 411 813 € et 15 184 109 €. En comptabilité patrimoniale, les dépenses d'investissement ne sont pas des charges de l'exercice et correspondent à une augmentation du patrimoine de l'établissement. De même, les financements reçus de l'État tels que les retours de CAS ne constituent pas des produits de l'exercice.

D. Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement, qui désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité, diminue de 1 377 042 € pour atteindre **2 702 550 €** contre 4 079 592 € en 2024. Sa variation découle de celle du résultat prévisionnel décrit ci-dessus.

Positive, elle contribue ainsi à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

E. Fonds de roulement et trésorerie

Le **fonds de roulement** est ramené à un montant prévisionnel de **7 616 342 €** à l'issue du BI 2026.

Quant à la trésorerie, arrêtée au 31 décembre 2024 à 11 746 029 €, elle est estimée dans le BR II 2025 à 10 320 108 € au 31 décembre 2025. Le présent BI 2026 prévoit, sur cette base, que la trésorerie devrait atteindre **8 252 407 €** au 31 décembre 2026.

Trésorerie exécutée 2023	Trésorerie exécutée 2024	Trésorerie BR II 2025	Trésorerie BI 2026
10 427 953 €	11 746 029 €	10 320 108 €	8 252 407 €

Pour le BI 2026, les tableaux se basent sur la trésorerie établie lors du BR II 2025.

Au regard de la trésorerie, du fonds de roulement et des nouveaux engagements, la situation financière de l'établissement reste soutenable et les montants prévisionnels présentés ici seront affinés lors du BR I 2026 au regard de l'exécuté 2025.

L'élaboration du budget initial 2026 s'appuie sur l'évaluation exhaustive des engagements pris ou à prendre par l'établissement, mais également des recettes prévisibles à ce jour.

L'EPA Masse présente ainsi une programmation budgétaire qui lui permet d'honorer ses engagements et de prévoir leurs conséquences budgétaires.

ANNEXE I - Détail des dépenses par destinations

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements (Fonctionnement)

Evolution des crédits ouverts au BR II 2025 et BI 2026 (en €) sur la destination 1 :

En €	BR II 2025		BI 2026		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	5 346 000	5 368 500	5 300 000	5 300 000	-0,86 %	-1,28 %

Sous destination 1-1. Versements aux bailleurs

SYNTHÈSE SOUS-DESTINATION « VERSEMENTS AUX BAILLEURS » (en €)						
Poste de dépense au sein de la sous-destination en €	Exécuté 2024 en €		BR II 2025		BI 2026	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Loyers, charges et régularisation de charges	631 890	628 356	865 000	865 000	800 000	800 000
Réservation de logements	175 000	112 500	326 000	348 500	300 000	300 000
TOTAL	806 890	740 856	1 191 000	1 213 500	1 100 000	1 100 000

A. Loyers et provisions

Ce poste de dépense concerne les loyers et les provisions pour charges relevant du parc locatif intermédiaire. Ils sont versés par l'établissement aux bailleurs. En raison de restes-à-payer importants, les prévisions 2025 étaient plus élevées que la normale. Il est donc proposé, pour cet exercice 2026, de revenir à un niveau de prévision nominal et d'inscrire le montant suivant :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 735 000 €

B. Régularisation de charges

Ces dépenses correspondent à la différence annuelle entre les provisions pour charges versées par l'établissement aux bailleurs et les charges effectivement payées par ces derniers. Il est proposé de porter ce montant à 65 000 €.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 65 000 €

C. Réservation de logements

Ce poste de dépenses est prévu pour permettre l'engagement de nouvelles conventions de réservation ainsi que le paiement de conventions passées les années antérieures.

→ *Fonctionnement* : AE = 300 000 € / CP = 300 000 €

Sous destination 1-2. Versements aux locataires

Exécuté 2024 en €		BR II 2025		BI 2026	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
418 478	416 749	500 000	500 000	500 000	500 000

A. Régularisation des charges locatives

Le montant des crédits dévolus à la régularisation annuelle des charges du parc domanial est déterminé par la différence annuelle entre les provisions pour charges perçues par l'établissement et les charges effectivement payées par les locataires.

Pour 2026, il est proposé l'enveloppe suivante :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 325 000 €

B. Part État

Certaines dépenses d'entretien et de fonctionnement des immeubles sont communes à la DGDDI et à la Masse. Ces dépenses sont généralement avancées dans un premier temps par l'établissement et refacturées dans un second temps à l'État.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 150 000 €

C. Titres annulés des exercices précédents

La facturation des loyers étant centralisée et mensuelle, il se peut que certains appels de redevances d'occupation qui y ont été inclus se retrouvent sans objet après prélèvement. Si, au cours d'un même exercice et avant encaissement du titre de recette, un trop-perçu est constaté par l'établissement, il est possible de moduler le prélèvement à venir.

En revanche, lorsque le trop-perçu est relevé sur un exercice antérieur ou après encaissement du titre, seuls des remboursements, impliquant décaissements, peuvent être réalisés. Pour 2026, il est proposé de réserver à ce titre un montant de 25 000 € en AE et en CP.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 25 000 €

Sous destination 1-3. Fluides et énergies

Exécuté 2024 en €		BR II 2025		BI 2026	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
2 224 807	2 189 130	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000

Cette sous-destination, constituée des consommations d'eau, de gaz, d'électricité et de fioul représente un poste de dépenses structurelles pour l'établissement. Une part non négligeable de ces dépenses est récupérée ultérieurement dans le cadre de la régularisation des charges locatives.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 2 400 000 €

Sous destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Exécuté 2024 en €		BR II 2025		BI 2026	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
46 504	40 674	50 000	50 000	50 000	50 000

Ce poste englobe les dépenses d'équipements de faible valeur et d'ameublement des logements collectifs, tant en *primo* équipement qu'en remplacement d'équipements existants.

Pour cette année, il est proposé le montant suivant :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 50 000 €

Sous destination 1-5. Gardiennage et sécurité

En €	Exécuté 2024		BR II 2025		BI 2026	
Nature	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	7 727	7 729	40 000	40 000	50 000	50 000

Cette sous-destination permet de garantir la continuité du gardiennage pendant les périodes de vacances des agents, en ayant recours à du personnel intérimaire.

Au vu de la consommation de l'exercice budgétaire 2024, des données 2025 dont nous avons actuellement connaissance, et afin de permettre des renforts ponctuels, il est proposé de porter ces crédits à 50 000 €.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 50 000 €

Sous destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

En €	Exécuté 2024		BR II 2025		BI 2026	
Nature	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	1 039 658	1 000 978	1 165 000	1 165 000	1 200 000	1 200 000

Les contrats relatifs aux prestations de nettoyage des parties communes et d'entretien des espaces verts nécessaires sur l'ensemble du parc domanial sont financés sur ce poste de dépenses et occasionnent une charge financière substantielle bien que neutralisée en partie sur l'exercice de l'année suivante, par la régularisation des charges locatives.

Les montants sont d'une part en AE pour couvrir les engagements fermes souscrits dans l'année 2026, qu'ils soient annuels ou pluriannuels, d'autre part en CP pour couvrir l'exécution des dépenses afférentes aux contrats d'entretien ou prestations ponctuelles.

Compte tenu des données de consommation 2025 et 2024, il est proposé l'enveloppe suivante :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 1 200 000 €

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier (Fonctionnement et investissement)

Evolution des crédits exécutés en 2024 et ouverts au BR II 2025 et BI 2026 (en euros) sur la destination 2 :

SDEST 2 (en €)	Exécuté 2024		BR II 2025		BI 2026		Evolution en % BI/BR II	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	4 829 098	4 660 891	4 223 000	4 447 000	4 720 000	4 720 000	11,77 %	6,14 %
Investissement	4 343 129	3 330 875	6 505 821	6 047 000	4 641 904	5 194 624	-28,65 %	-14,10 %
TOTAL	9 172 227	7 991 766	10 728 821	10 494 000	9 361 904	9 914 624	-12,74 %	-5,52 %

Sous destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Les dépenses afférentes à cette sous-destination affectent à la fois l'enveloppe *fonctionnement* et celle d'*investissement*, afin de permettre la poursuite des opérations en cours et la mise en place de nouvelles opérations. Elles se répartissent comme suit :

- Les dépenses de fonctionnement recouvrent les travaux de rénovation, les rémunérations fixes des mandataires, la publicité des travaux à réaliser, ainsi que les déménagements temporaires éventuels.
- Les dépenses d'investissement sont constituées des travaux proprement dits, ainsi que des frais accessoires afférents à ceux-ci (rémunération variable des mandataires, diagnostics et études préalables, maîtrise d'œuvre...).

Montants en euros (€)	Fonctionnement (FCT) AE		Fonctionnement (FCT) CP		Investissement (INV) AE		Investissement (INV) CP	
	BR II	BI 26	BR II	BI 26	BR II	BI 26	BR II	BI 26
Travaux PI < 2026	-	-	-	-	150 000	-	2 337 000	1 274 000
Travaux PIC 2026	-	-	-	-	4 051 210	4 088 200	2 402 000	2 452 920
RF	107 000	320 000	331 000	320 000	-	-	-	-
RV	-	-	-	-	346 611	327 704	190 000	327 704
Rénovations	400 000	500 000	400 000	500 000	-	-	-	-
Travaux subvention exceptionnelle et retour de CAS					1 358 000		518 000	840 000
Total	507 000	820 000	731 000	820 000	5 905 821	4 415 904	5 447 000	4 894 624

Ventilation des opérations de programmation immobilière (en €) :

Cette sous-destination reprend :

1. Les travaux de l'année 2026 soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la programmation immobilière cadre 2025-2028 : ils sont prévus pour 4 088 200 € en AE et 2 452 920 € en CP .
2. Les demandes de rénovations de logements, aussi soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la programmation immobilière 2025-2028 : pour 2026, il est proposé une enveloppe de 500 000 € en AE et CP.
3. Les travaux de PI votés avant 2026 : il est prévu un montant prévisionnel de 1 274 000 € pour apurer les restes à payer antérieurs. Pour rappel, au 31 décembre 2024 (COFI), le montant des restes à payer sur la nature investissement de la sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI) s'élevait à 4,5 M€.

Sous destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI

En €	Exécuté 2024		BR II 2025		BI 2026	
Nature	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	1 059 249	1 006 656	1 000 000	1 000 000	1 100 000	1 100 000
Investissement	404 723	398 534	600 000	600 000	226 000	300 000

Les bâtiments du parc domanial de l'établissement font l'objet de menus travaux dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments. Cet entretien est assuré par les services territoriaux et consomme des crédits de fonctionnement et d'investissement.

Sur la période 2022-2025, ce poste a fait l'objet d'un abondement annuel de 500 000 € pour permettre aux services territoriaux d'effectuer certains travaux, dans le cadre du fonds d'amélioration du cadre de vie (FACV). Certaines opérations étant encore en cours, il est prévu de maintenir une enveloppe afin de permettre la réalisation de ces dernières.

La ligne « investissement » traduit uniquement les dépenses financées par le fonds d'amélioration du cadre de vie (FACV) au titre de l'exercice budgétaire.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 1 100 000 €

→ *Investissement* : AE = 226 000 € / CP = 300 000 €

Sous destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Exécuté 2024 en €		BR II 2025		BI 2026	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
2 660 288	2 656 638	2 716 000	2 716 000	2 800 000	2 800 000

Cette sous-destination constitue un poste de dépense structurel de l'établissement. Ainsi, en 2024 elle représentait 21 % de la totalité des CP décaissés.

La fiscalité supportée par l'établissement comprend :

1. les taxes foncières, dont la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
2. pour une part plus résiduelle les taxes d'habitation des logements vacants (THLV) perçues sur un certain nombre de territoires.

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 2\,580\,000\,€$

Concernant le marché d'assurance, au vu de nos consommations de 2025, il est prévu 220 000 € AE/CP par pour cette sous-destination :

→ *Fonctionnement* : $AE = CP = 220\,000\,€$

DESTINATION 3. Fonctions support (Fonctionnement et investissement)

Les crédits ouverts au BI 2026 marquent une baisse sur la destination 3, par rapport au BR II 2025. Ils sont ventilés comme suit :

En €	Exécuté 2024		BR II 2025		BI 2026		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	158 485	121 854	212 000	223 700	181 000	192 700	-14,62 %	-13,86 %
Investissement	16 400	11 022	28 500	33 000	12 000	12 000	-57,89 %	-63,64 %
TOTAL	174 885	132 876	240 500	256 700	193 000	204 700	-19,75 %	-20,26 %

Sous destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Exécuté 2024 en €		BR II 2025	BI 2026
AE	CP	AE/CP	AE/CP
5 668	5 668	17 000	6 000

Ces crédits de fonctionnement supportent d'éventuelles dépenses de fournitures administratives et de communication. En 2025, l'enveloppe initiale de 10 k€ a été revue à la hausse en cours d'exercice du fait de la perception du FACVA 2025 pour les agents du service central et de l'engagement des dépenses en lien avec ce dernier.

→ Fonctionnement : AE = CP = 6 000 €

Sous destination 3-2. Frais de mission et de réception

Exécuté 2024 en €		BR II 2025	BI 2026
AE	CP	AE/CP	AE /CP
177	177	5 000	5 000

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont notamment retracés dans cette sous-destination. Les frais liés à l'organisation de certaines formations à destination des élus sont également repris dans cette catégorie.

Il est proposé d'inscrire 5 000 € sur ce poste de dépense

→ Fonctionnement : AE = CP = 5 000 €

Sous destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Exécuté 2024 en €		BR II 2025		BI 2026	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
58 625	37 986	60 000	71 700	15 000	26 700

Pour 2026, les crédits inscrits dans cette sous-destination regroupent :

- 1) Des frais divers à hauteur de 5 000 € en AE/CP ;
- 2) 5 000 € en AE/CP au titre d'une formation annuelle en pathologie du bâtiment ;

- 3) 5 000 € en AE/CP au titre de prestations de couvertures écrites des instances 2026 de l'EPA Masse des Douanes ;
- 4) 11 700 € en CP uniquement pour les dépenses afférentes à la certification des comptes de l'établissement, l'engagement ayant été effectué en 2024.

Sous destination 3-4. Informatique

En €	Exécuté 2024		BR II 2025		BI 2026	
Nature	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	89 031	72 533	115 000	115 000	140 000	140 000
Investissement	16 400	11 022	28 500	33 000	12 000	12 000

Les crédits dévolus à l'informatique recouvrent plusieurs composantes :

- la maintenance des applications déjà utilisées par les services (Y2, Ulis, Immos.net et Sirepa) ;
- les coûts complémentaires d'achat des nouveaux progiciels, modules complémentaires ou de licences.

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 140 000 €

→ *Investissement* AE = CP = 12 000 €

Sous destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Cette sous-destination regroupe essentiellement les frais de recouvrement d'huissier et, dans une moindre mesure, les pénalités de retard (*intérêts moratoires*). Il est proposé un montant de 15 000 €:-

Exécuté 2024		BR II 2025	BI 2026
AE	CP	AE/CP	AE/CP
4 984	5 490	15 000	15 000

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 15 000 €

ANNEXE II - RAPPEL DES DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

- Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs
- Sous-destination 1-2. Versements aux locataires
- Sous-destination 1-3. Fluides et énergies
- Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements
- Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité
- Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

- Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière
- Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI
- Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support

- Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs
- Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception
- Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil
- Sous-destination 3-4. Informatique
- Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

ANNEXE III - LES RECETTES

Les recettes de l'établissement sont catégorisées en *recettes propres* et en *autres financements de l'État*. Elles représentent au total **13 285 250 €** pour l'exercice 2026 contre 14 605 645 € au BR I et 14 625 645 € au BR II 2025.

I. Recettes propres

L'ensemble des recettes propres de l'établissement s'élève à **12 305 250 €** pour l'année 2026.

Exécuté 2024 en €	BR II 2025	BI 2026	Variation BI/BR
11 845 063	11 790 132	12 305 250	4,4%

A. Loyers

La prévision du montant des redevances d'occupation pour l'année 2026 devrait atteindre, sur une hypothèse de douze mois d'encaissements, **8 707 250 €**. Elle résulte d'une augmentation des loyers au 1^{er} janvier 2026 de **1,04 %** pour l'ensemble des cités domaniales et des logements locatifs péréqués, et de la perception de recettes supplémentaires pour la cité de Calais Nouvelle France.

Cette prévision de recettes se répartit comme suit :

- 8 286 106 € au titre des loyers du parc domanial ;
- 421 144 € au titre des loyers du parc locatif péréqués.

B. Provisions pour charges

Le montant prévisionnel des provisions pour charges à percevoir est proposé à hauteur de 3 000 000 €.

C. Produits annexes

L'établissement perçoit diverses recettes, accès aux antennes TV essentiellement, versées par les locataires de ses logements. Cette recette est estimée à hauteur de 5 000 €.

Le loyer du terrain de la rue de Thionville rapportera 33 000 € à l'établissement. Ce terrain a été loué à I3F dans le cadre d'un bail qui organise la construction et la location de logements à destination des douaniers pendant une durée déterminée.

Enfin, comme pour l'exercice précédent, sont attendus des produits liés à la gestion courante de l'établissement : régularisation de charges locatives et reversements de fonds par les mandataires, pour 70 000 €.

L'ensemble des produits annexes représente donc un total de 108 000 €.

D. Indemnisation des assurances

L'indemnisation des sinistres de la part des assurances au bénéfice de l'établissement est évaluée à 50 000 €.

E. Les premières mises de Masse

Les premières mises de Masse sont évaluées à 70 000 €.

F. Produits issus des ventes de bien relevant du patrimoine propre de l'établissement

Le produit de vente de l'ancienne caserne de gendarmerie de Port-Saint-Louis-Rhône devrait rapporter 370 000 € à l'établissement.

II. Autres financements de l'État

Exécuté 2024 en €	BR II 2025	BI 2026	Variation BI/BR
1 919 704	2 835 513	980 000	-65,4%

A. Subvention de la DGDDI

Le montant de la subvention versée par la DGDDI à la Masse en 2026 est prévu à hauteur de 500 000 €.

B. Part-État

L'établissement perçoit de la DGDDI des remboursements fondés sur une répartition du coût de fonctionnement de locaux partagés. L'EPA paie dans un premier temps l'intégralité des charges (sous-destination 1-2 *versements aux locataires*) et récupère auprès de l'État dans un second temps la quote-part due.

Ces recettes sont évaluées à 180 000 € pour 2026, au regard de l'exécution des années antérieures. Cette estimation est la contrepartie des prévisions de décaissements effectués pour les parts-État dans la sous-destination 1-2. Cette dernière se répercute par conséquent sur les sommes que l'État doit restituer à l'établissement.

D. Dégrèvements d'impôts

Une hypothèse de dégrèvement à hauteur de 300 000 € est prévue au regard des montants perçus sur les exercices 2024 et 2025.

ANNEXE IV : Les opérations non budgétaires

Conformément aux règles de la GBCP, ces opérations n'ont pas d'impact budgétaire, que cela soit en encaissement ou en décaissement. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles affectent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

I. Les dépôts de garantie

Les dépôts de garantie correspondent à un mois de loyer hors charge. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Pour l'année 2026, étant donné que les loyers augmentent du fait de l'IRL, l'augmentation est répercutée sur les dépôts de garantie.

Dépôts de garantie et cautions en € (comptes 16 511 et 16 518)	2024 (exécuté)	2025 (BR II)	2026 (BI)	Écart 2025/2026	Variation 2025/2026
Encaissements	176 174	181 740	178 006	-3 734	-2,05 %
Décaissements	140 625	144 560	142 088	-2 473	-1,71 %

II. Les prêts et emprunts

Concernant les encaissements : l'établissement estime leur montant au 31 décembre 2026 à 30 454 €, il s'agit de remboursement de prêts consentis à des bailleurs à Cherbourg et Paris.

Prêts et emprunts	2024 (exécuté)	2025 (BR II)	2026 (BI)	Écart 2025/2026
Encaissements	0	30 454	30 454	0
Décaissements	0	0	0	0

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget Initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT									
DÉPENSES									
	Montants Compte financier 2024		Montants BR II 2025		Montants BI 2026		Écarts entre le BI 2026 Et le BR II 2025		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	
dont contributions employeur au CAS									
Pension									
Fonctionnement	9 531 647	9 178 412	9 781 000	10 039 200	10 201 000	10 212 700	420 000	173 500	
Intervention									
Investissement	4 359 529	3 341 897	6 534 321	6 080 000	4 653 904	5 206 624	-1 880 417	-873 376	
TOTAL DES DÉPENSES AE (A) CP (B)	13 891 176	12 520 309	16 315 321	16 119 200	14 854 904	15 419 324	-1 460 417	-699 876	
SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent) (D1 = C - B)	1 244 458			-		-			

RECETTES				
Montants Compte financier 2024	Montants BR II 2025	Montants BI 2026	Écarts entre le BI 2026 et le BR II 2025	
13 764 767	14 625 645	13 285 250	-1 340 395	Recettes globalisées
				Subvention pour charges de service public
1 919 704	2 835 513	980 000	-1 855 513	Autres financements de l'Etat
			-	Fiscalité affectée
			-	Autres financements publics
11 845 063	11 790 132	12 305 250	515 118	Recettes propres
			-	
		-	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
13 764 767	14 625 645	13 285 250	-1 340 395	TOTAL DES RECETTES (C)
-	1 493 555	2 134 074		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine – BI 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination – BI 2026

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	0	0	5 300 000	5 300 000					5 300 000	5 300 000
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			4 720 000	4 720 000			4 641 904	5 194 624	9 361 904	9 914 624
Destination 3 : « fonctions support »			181 000	192 700			12 000	12 000	193 000	204 700
TOTAL	0	0	10 201 000	10 212 700	0	0	4 653 904	5 206 624	14 854 904	15 419 324
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B									-	

Tableau des recettes par origine - BI 2026

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'État fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		980 000			12 305 250				13 285 250
TOTAL	0	980 000	0	0	12 305 250	0	0	0	13 285 250
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			2 134 074

TABLEAU 4
Équilibre financier Budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS					FINANCEMENTS				
	Montants Compte financier 2024	BR II 2025	Montants BI 2026	Écarts entre le BI 2026 Et le BR II 2025	Montants Compte financier 2024	BR II 2025	Montants BI 2026	Écarts entre le BI 2026 Et le BR II 2025	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*		1 493 555	2 134 074	640 519	1 244 458				Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal									dont Budget Principal
dont Budget Annexe									dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	140 624	144 560	142 088	-2 472	206 628	212 194	208 461	-3 733	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**									Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	472 584				480 199				Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	613 208	1 638 115	2 276 162	638 047	1 931 285	212 194	208 461	-3 733	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	1 318 077					1 425 921	2 067 701	641 780	PRÉLÈVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***									dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	1 318 077								dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 931 285	1 638 115	2 276 162	638 047	1 931 285	1 638 115	2 276 162	638 047	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6

Situation patrimoniale Budget Initial 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel									
CHARGES	Montants Compte financier 2024	BR II 2025	Montants BI 2026	Écarts entre le BI 2026 Et le BR I 2025	PRODUITS	Montants Compte financier 2024	BR II 2025	Montants BI 2026	Écarts entre le BI 2026 Et le BR II 2025
Personnel	0	0	0	0	Subventions de l'État	1 000 000	1 000 000	500 000	-500 000
dont charges de pensions civiles*					Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 269 982	14 928 286	15 184 109	255 823	Autres subventions				
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	14 979 673	14 421 044	14 911 813	490 769
TOTAL DES CHARGES (1)	14 269 982	14 928 286	15 184 109	255 823	TOTAL DES PRODUITS (2)	15 979 673	15 421 044	15 411 813	-9 231
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 709 691	492 758	227 704	-265 054	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)				
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 979 673	15 421 044	15 411 813	-9 231	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	15 979 673	15 421 044	15 411 813	-9 231

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement				
	Montants Compte financier 2024	BR II 2025	Montants BI 2026	Écarts entre le BI 2026 Et le BR II 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 709 691	492 758	227 704	-265 054
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 784 985	4 889 086	4 876 009	-13 077
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 416 976	2 219 362	2 126 563	-92 799
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	374 762		95 400	95 400
- produits de cession d'éléments d'actifs			370 000	370 000
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	372 870			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	4 079 592	3 162 482	2 702 550	-459 932

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés									
EMPLOIS	Montants Compte financier 2024	BR II 2025	Montants BI 2026	Ecarts entre le BI 2026 Et le BR II 2025	RESSOURCES	Montants Compte financier 2024	BR II 2025	Montants BI 2026	Ecarts entre le BI 2026 Et le BR II 2025
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	4 079 592	3 162 482	2 702 550	-459 932
Investissements	3 019 872	6 080 000	4 836 624	-1 243 376	Financement de l'actif par l'État	744 410	1 423 963		-1 423 963
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				
					Autres ressources				
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	140 624	144 560	142 088	-2 472	Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	206 628	212 194	208 461	-3 733
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 160 496	6 224 560	4 978 712	-1 245 848	TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 030 630	4 798 639	2 911 011	-1 887 628
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	1 870 134				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)		1 425 921	2 067 701	641 780

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie				
	Montants Compte financier 2024	BR II 2025	Montants BI 2026	Ecarts entre le BI 2026 Et le BR II 2025
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	1 870 134	-1 425 921	-2 067 701	-641 780
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT – TRÉSORERIE)	552 057			
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRÉLÈVEMENT (II)*	1 318 077	-1 425 921	-2 067 701	-641 780
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	11 109 964	9 684 043	7 616 342	-2 067 701
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-636 065	-636 065	-636 065	
Niveau final de la TRÉSORERIE	11 746 029	10 320 108	8 252 407	-2 067 701

* Montant issu du tableau "Équilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	10 320 108	10 165 973	10 328 027	9 814 951	9 904 537	10 214 513	10 474 656	10 436 414	10 505 230	10 904 092	9 702 855	9 150 408	-898 002
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	460 621	1 242 340	898 022	1 346 837	1 106 494	1 208 420	1 054 146	990 239	1 186 942	1 115 852	1 207 709	1 467 627	13 285 250
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	18 042	89 216	12 870	201 802	105 503	15 174	92 417	14 361	214 698	99 237	87 869	28 810	980 000
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	442 579	1 153 124	885 152	1 145 035	1 000 991	1 193 246	961 729	975 878	972 244	1 016 615	1 119 840	1 438 817	12 305 250
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	4 873	9 514	15 733	10 382	15 981	13 626	10 174	30 099	26 152	15 711	38 330	17 886	208 461
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital								5 727			24 727		30 454
Dépôts et cautionnements	4 873	9 514	15 733	10 382	15 981	13 626	10 174	24 372	26 152	15 711	13 603	17 886	178 007
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	465 494	1 251 854	913 755	1 357 219	1 122 475	1 222 046	1 064 320	1 020 338	1 213 094	1 131 563	1 246 039	1 485 513	13 493 711
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	614 752	1 080 413	1 412 133	1 257 897	804 431	954 589	1 092 457	936 651	794 870	2 317 942	1 786 975	2 366 213	15 419 324
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	392 635	644 465	878 053	802 340	540 324	502 373	605 906	500 438	495 592	1 813 126	1 307 830	1 729 617	10 212 700
Intervention													-
Investissement	222 117	435 948	534 080	455 556	264 108	452 216	486 551	436 213	299 277	504 817	479 145	636 596	5 206 624
Dépenses liées à des recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
Opérations non budgétaires	4 877	9 387	14 698	9 736	8 068	7 313	10 105	14 871	19 362	14 858	11 511	17 302	142 088
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	4 877	9 387	14 698	9 736	8 068	7 313	10 105	14 871	19 362	14 858	11 511	17 302	142 088
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	619 629	1 089 800	1 426 831	1 267 633	812 499	961 902	1 102 562	951 522	814 232	2 332 800	1 798 486	2 383 515	15 561 412
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-154 135	162 054	-513 076	89 586	309 976	260 144	-38 242	68 816	398 862	-1 201 237	-552 447	-898 002	-2 067 702
SOLDE CUMULE (1) + (2)	10 165 973	10 328 027	9 814 951	9 904 537	10 214 513	10 474 656	10 436 414	10 505 230	10 904 092	9 702 855	9 150 408	8 252 406	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

			Prévision 2026										Prévision N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2026	AE consommées les années antérieures à 2026	AE reprogrammées ou reportées en 2026	AE nouvelles ouvertes en 2026	TOTAL des AE ouvertes en 2026	CP ouverts les années antérieures à 2026	CP consommés les années antérieures à 2026	CP reprogrammés ou reportés en 2026	CP nouveaux ouverts en 2026	TOTAL des CP ouverts en 2026	AE prévues en 2027	CP prévus en 2027	AE prévues en 2028	CP prévus en 2028	AE prévues > 2029	CP prévus > 2029
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PIC 2022 – 2024	Personnel	0																
	Fonctionnement	1 060 000	1 060 000	724 706		0	-	1 060 000	1 060 000		0	-						
	Intervention	0																
	Investissement	7 466 700	7 466 700	7 466 700	0	0	-	7 466 700	0	0	0	-						
Total PIC 2025 – 2028			8 526 700	8 191 406	-	-	-	8 526 700	1 060 000	-	-	-	-		-	-	-	-
PIC 2025 - 2028	Personnel	-					-					-						
	Fonctionnement	407 000	87 000	57 200		320 000	320 000	87 000	175 000		320 000	320 000						
	Intervention	-					-					-						
	Investissement	8 139 410	4 051 210	2 049 000		4 088 200	4 088 200	4 051 210	653 000	-	4 088 200	4 088 200	-	546 000				
Total PIC 2025 – 2028			8 546 410	4 138 210	-	4 408 200	4 408 200	4 138 210	828 000	-	4 408 200	4 408 200		546 000				
Total opérations de PI (fonctionnement)			1 467 000	1 147 000	-	320 000	320 000	1 147 000	1 235 000	-	320 000	320 000		-				
Total opérations de PI (investissement)			15 606 110	11 517 910	-	4 088 200	4 088 200	11 517 910	653 000	-	4 088 200	4 088 200		546 000				
Total opérations de PI			17 073 110	12 664 910	-	4 408 200	4 408 200	12 664 910	1 888 000	-	4 408 200	4 408 200		546 000				
Subvention exceptionnelle	Investissement	-				-	-		518 000		840 000	840 000		-				
Total subv. Excep. 2025			-	-	-	-	-	-	518 000	-	840 000	840 000		-				
Total programmation			17 073 110	12 664 910	-	4 408 200	4 408 200	12 664 910	2 406 000	-	5 248 200	5 248 200		546 000				
Réservation de logements	Personnel	0					-					-						
	Fonctionnement	300 000				300 000	300 000				300 000	300 000						
	Intervention	0					-					-						
	Investissement	0					-					-						
Total réservation de logements			300 000	-	-	300 000	300 000	-	-	-	300 000	300 000		-	-	-	-	-
	Ss total personnel	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	1 767 000	1 147 000	781 906	-	620 000	620 000	1 147 000	1 235 000	-	620 000	620 000		-	-	-	-	-
	Ss total intervention	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-
	Ss total investissement	15 606 110	11 517 910	9 515 700	-	4 088 200	4 088 200	11 517 910	1 171 000	-	4 928 200	4 928 200		-	-	-	-	-
TOTAL			17 373 110	12 664 910	-	4 708 200	4 708 200	12 664 910	2 406 000	-	5 548 200	5 548 200		-	-	-	-	-
* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.																		

B - Prévisions de recettes

			Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Op. 1	Financement de l'État*	0	0		0	0	0
	Autres financements publics**		2 096 410	980 000	980 000	980 000	980 000
	Autres financements***		11 494 494	12 305 250	11 995 250	11 995 250	11 995 250
Total Op.1			13 590 904	13 285 250	12 975 250	12 975 250	12 975 250
Op. 2	Financement de l'État*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total Op.2			-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-		-	-	-	-
	Ss total autres financements publics	-	2 096 410	980 000	980 000	980 000	980 000
	Ss total autres financements	-	11 494 494	12 305 250	11 995 250	11 995 250	11 995 250
	TOTAL	-	13 590 904	13 285 250	12 975 250	12 975 250	12 975 250

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'État, fiscalité affectée, financements de l'État fléchés

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Niveaux initiaux			BR II 2025	BI 2026
	1	Niveau initial de restes à payer	5 938 771	6 134 892
	2	Niveau initial du fonds de roulement	11 109 964	9 684 043
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-636 065	-636 065
	4	Niveau initial de la trésorerie	11 746 029	10 320 108
Flux de l'année	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	11 746 029	10 320 108
	5	Autorisations d'engagement	16 315 321	14 854 904
	6	Résultat patrimonial	492 758	227 704
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	3 162 482	2 702 550
	8	Variation du fonds de roulement	-1 425 921	-2 067 701
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	67 634	66 373
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire (8-9-10-11)	-1 493 555	-2 134 074
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-67 634	-66 373
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-1 425 921	-2 067 701
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-1 425 921	-2 067 701
Niveaux finaux	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		
	16	Variation des restes à payer	196 121	-564 420
	17	Niveau final de restes à payer	6 134 892	5 570 472
	18	Niveau final du fonds de roulement	9 684 043	7 616 342
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-636 065	-636 065
	20	Niveau final de la trésorerie	10 320 108	8 252 407
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	10 320 108	8 252 407
			Comptabilité budgétaire	Comptabilité générale